

ment et, ensuite, quelles difficultés entraînerait un tel changement?

L'hon. M. Jamieson: Monsieur le président, tout comme mon honorable ami, je suis soulagé de savoir que la situation au Vietnam semble s'apaiser et, si Dieu le veut, qu'elle cessera de menacer le monde comme elle le fait depuis très longtemps.

Pour ma part, je l'ai déclaré à maintes reprises depuis que j'ai assumé le portefeuille de la production de défense, je suis d'avis que les industries qui dépendent surtout de la défense canadienne devraient faire tout leur possible pour réduire cette dépendance. Sur le plan philosophique, en dehors de toutes autres considérations, j'estime que le plus tôt nous transformerons nos épées en socs de charrues, le mieux ce sera pour tout le monde. C'est la façon philosophique de voir les choses, mais il y a aussi la façon pratique.

On le sait, notre position en matière de défense est en ce moment à l'étude, mais même si la situation ne changeait en rien—et je présume, comme chacun de nous, je l'espère, que les tensions internationales iront en diminuant—il n'en resterait pas moins qu'au Canada l'industrie orientée vers la défense ne peut recevoir le soutien dont elle aura besoin au point de vue production et revenu, par le truchement des contrats destinés à la défense.

Il y a un grand nombre de raisons à cela et mon ami comprendra que si je n'entre pas dans le détail, c'est afin de ne pas faire perdre le temps de la Chambre. La durée des équipements de nos unités de combat se voit prolongée de plus en plus. Par exemple, grâce à de nouvelles méthodes et à de nouvelles techniques, il n'est plus nécessaire de réparer et de reviser le matériel aussi fréquemment. Dans le même ordre d'idées, si des réductions budgétaires, appliquées sciemment et délibérément, mettaient inévitablement au ralenti les activités de ces industries, les réparations, revisions et remplacements seraient moins nécessaires.

Nous devons nous préoccuper—et la responsabilité essentielle incombe à l'industrie—de réunir d'abord les connaissances que nous avons acquises dans la gestion de toutes ces affaires de production de défense et, deuxièmement, d'utiliser la quantité très importante d'outillage et d'installations, dont un fort pourcentage est une nouvelle source de deniers publics, et de leur trouver des usages à des fins civiles—comme je l'ai dit aux membres de l'industrie un certain nombre de fois—pour combler des lacunes et pour répondre aux besoins de l'industrie ou de la collec-

tivité civile qui ne sont pas satisfaits actuellement au Canada. Pour moi, c'est ouvrir la porte à bien des possibilités. Et j'y ai accordé la plus grande priorité au sein de mon ministère afin d'encourager les fonctionnaires à faire preuve d'un maximum de créativité—nous pouvons leur proposer, par exemple, quel matériel acheter—et, ensuite, encourager la créativité au maximum dans l'industrie intéressée afin qu'elle puisse également s'appuyer sur des fondements solides, plus solides que ne pourrait jamais l'espérer une industrie de guerre.

Je suis heureux de pouvoir dire au député qu'à ce sujet les résultats ont été des plus heureux dans certains domaines. On a pu constater d'après les journaux et certains autres communiqués, ces jours derniers, que le programme DC-10 avait fait quelques progrès, c'est-à-dire le programme de l'avion Douglas. Par suite de notre collaboration avec les États-Unis dans certaines activités intergouvernementales, on nous a octroyé une sous-entreprise très considérable. Si le DC-10 remporte les succès qu'il nous laisse maintenant espérer, nous y gagnerons non seulement une entreprise canadienne, mais plusieurs autres, parce qu'on fera appel à d'autres sous-traitants. Il s'agit d'un appareil du genre commercial. Je l'ai déjà mentionné, et je m'excuse de me répéter; les installations d'Air Canada et la compétence et l'expérience que cette société a acquises en grande partie, mais pas entièrement, grâce à notre aide, lui permettent maintenant de concevoir un avion largueur d'eau qui aurait un marché dans le monde entier.

C'est ainsi que nous évoluons et je puis vous assurer, monsieur le président, qu'en ce qui nous concerne, nous continuerons dans la même voie, et nous inciterons l'industrie à innover. Je pourrais raconter cette évolution, mais je me contente de répondre à la question posée par le député, et aux questions du député de Cumberland-Colchester-Nord. Il a soulevé une question relative aux problèmes régionaux qui en sont résultés, mais en général nous évoluons dans la bonne direction.

M. Saltsman: Monsieur le président, je suis heureux de constater que le ministre est conscient de la nécessité de donner la haute priorité à son opération «soc de charrue», si nous pouvons l'appeler ainsi. Cette initiative est nécessaire pour un grand nombre de raisons évidentes. Tout d'abord, c'est un problème difficile qui demande une planification. Deuxièmement, la situation pourrait se développer très vite. Il ne faut donc pas que le gouvernement soit pris de court, ou, comme je dirais à un homme des Maritimes, avec son